

2022

BHV



Boucles du Haut Var

Dimanche 13 février : Rians Ginasservis

Lundi 14 février : Salernes Cotignac

Mardi 15 février : Aups Régusse

Mercredi 16 février : Moissac Bellevue Montmeyan

Jeudi 17 février : Villecroze Tourtour

Vendredi 18 février : Pourrières Bras



RENSEIGNEMENTS : VÉLO SPORT HYÉROIS 06 75 13 12 36

LES BOUCLES CYCLISTES DU HAUT VAR

Le Vélo Sport Hyérois organise du dimanche 13 au vendredi 18 février 2022 la 19^{ème} édition des Boucles Cyclistes du Haut Var.

Cette grande course tracée sur les routes sillonnant les magnifiques paysages du Haut Var, constitue le lever de rideau de la saison cycliste sur route élite amateur dans le sud de la France. Pour marquer ce 19^{ème} anniversaire, le Vélo Sport Hyérois adjoindra une 6^{ème} journée à sa manifestation, témoignage de son dynamisme ainsi que du fidèle soutien apporté par les collectivités locales, reconnaissant ainsi la vitalité d'un événement sportif dont la dimension et la renommée grandissent d'année en année.

Rendez-vous a déjà été pris par l'élite du cyclisme amateur français avec, comme les années précédentes, la présence assurée des meilleures équipes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division nationale ainsi que de formations étrangères.

Le village de Rians, l'ancien marquisat blotti au pied de la Tour de l'Horloge, sera pour la 4^{ème} année consécutive le théâtre du grand départ de cette édition 2022 le dimanche 13 février. Sur les douze coups de midi, le peloton multicolore s'élancera pour couvrir deux boucles et demie d'un grand circuit vallonné sur des routes exposées au mistral. Le cœur de Rians sera traversé de nouveau à deux reprises, tout comme les territoires de Saint Julien, La Verdrière et Esparron de Pallières. Ginasservis aura le privilège d'accueillir l'arrivée de cette première journée de course. Qui succèdera à l'italien Giacomo Ballabio (Charvieu Chavagneux) triomphateur l'an dernier dans les rues du village aux allures de crèche provençale et qui s'est fait connaître des cinéphiles français en 1997 grâce au bucolique "les quatre saisons d'Espigoule"?

La deuxième journée, lundi 14 février marquera le retour dans les Boucles de la commune de Salernes. C'est toujours un spectacle que d'assister au rassemblement et au départ des coureurs et de la caravane sur la belle place de cette petite cité célèbre pour ses tomates qui ont fait le tour du Monde. Le terme de l'étape du jour sera l'élégant village de Cotignac, réputé pour ses grottes et surtout pour son prestigieux sanctuaire de Notre Dame de Grâces qui reçut naguère la visite royale de Louis XIV et de sa mère Anne d'Autriche. Pour revenir à la course, les concurrents traverseront avant d'en terminer, les communes de Lorgues et Carcès, et défileront à Entrecasteaux devant le superbe château et son jardin à la française inspiré des plans des jardins de Versailles réalisés par Lenôtre. Logan Gros (VC Vaulx en Velin) avait remporté en 2022 cette étape dévolue en principe aux sprinteurs.

Viendra le troisième jour, mardi 15 février, avec un autre retour après une absence d'un an, celui du traditionnel circuit Aups-Régusse. Le peloton partira d'Aups, la petite capitale du Haut Var connue pour ses truffes et accomplira trois grandes boucles de 40 km sur un parcours roulant dévolu aux routiers sprinteurs; Montmeyan, Fox-Amphoux et Sillans-la-Cascade seront traversées à trois reprises tout comme Aups et Régusse Mais attention à la spectaculaire traversée, étroite et piègeuse dans les ruelles de cette dernière commune qui s'avèrera être le dernier kilomètre. En effet la troisième journée des Boucles s'achèvera à Régusse, village dynamique qui a la particularité d'arbore le même blason losangé rouge et blanc que... la principauté de Monaco. Ce qui s'explique puisque le château de Régusse abrita longtemps les marquis de la petite cité qui étaient issus de la branche provençale des Grimaldi. En 2021, Kevin Besson (Occitanie Cyclisme Formation) avait su éviter le sprint et surprendre les hommes rapides.

La quatrième journée le mercredi 16 février, aura une dimension particulière puisque cette étape que l'on surnomme désormais la « classique » des Boucles, Moissac-Bellevue – Montmeyan, est inscrite au calendrier Elite Nationale. Partie du village perché de Moissac-Bellevue, qui a les airs riants des "contadi" de la riviera ligure voisine, la course empruntera un circuit somptueux alternant montées, descentes, lignes droites et sinueuses sur les territoires de Baudinard, Tavernes et Fox-Amphoux. Le départ et les montées successives vers Moissac-Bellevue, la pittoresque traversée des ruelles de Montmeyan et l'arrivée ne pardonnant aucune erreur de placement, constituent autant de temps forts d'une étape qui ne se livre qu'à un athlète complet devant conjuguer les qualités du rouleur, du grimpeur et du finisseur pour venir à bout des 125 km. L'estonien Karl Patrick Lauk (Team Pro Immo Nicolas Roux) qui a rejoint cette saison l'équipe belge professionnelle Bingoal – Pauwels sauces - WB s'était imposé l'an dernier à Montmeyan, village, connu pour sa grande foire à l'ail et où l'histoire des Boucles démarra il y a 19 ans. Nul doute qu'un baroudeur saura l'imiter en 2022.

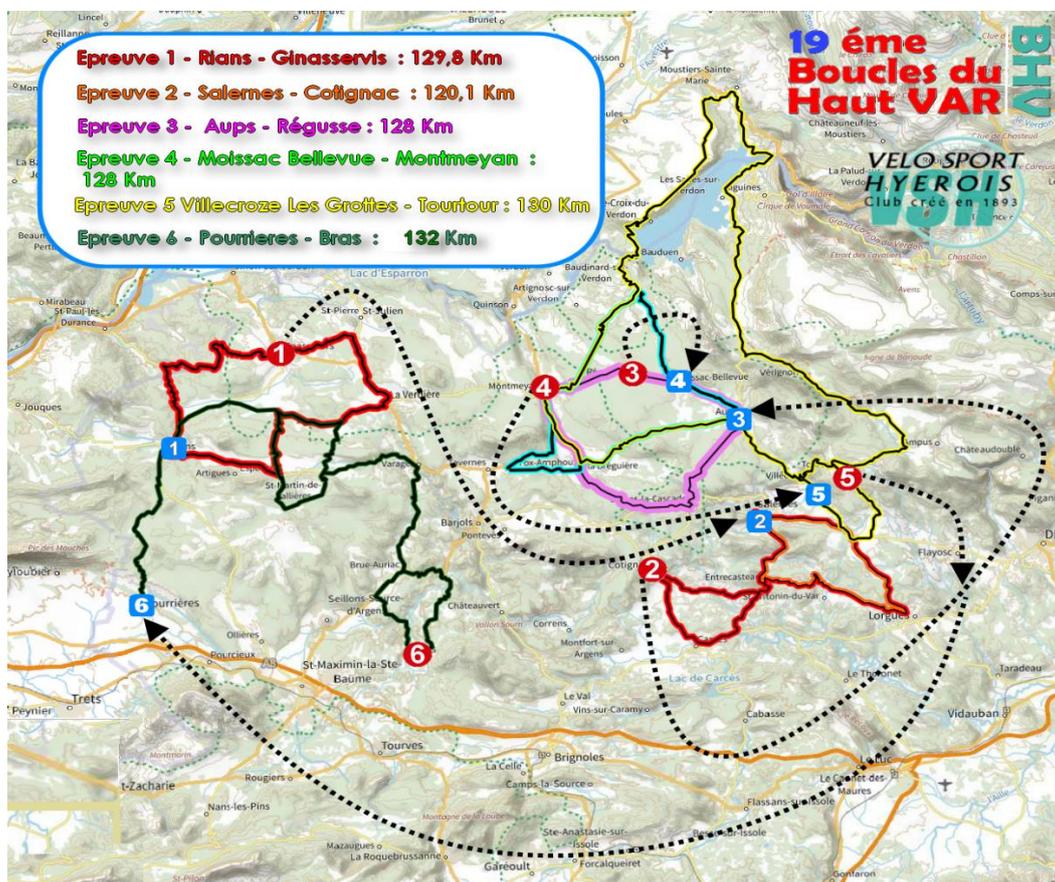
La cinquième jour, jeudi 17 février, et ses 131 km seront le rendez-vous attendu par les grimpeurs avec une arrivée en côte à Tourtour surnommé à juste titre le « village dans le ciel » pour son panorama exceptionnel. Encore une nouveauté avec l'arrivée pour la première fois de Villecroze dans l'organisation. Villecroze célèbre pour sa remarquable grotte troglodyte sera village départ. Cette difficile étape se déroulera dans le cadre magique et exceptionnel du très célèbre lac de Sainte Croix du Verdon que les concurrents longeront. Temps forts de la journée, le tour du Lac de Sainte Croix, puis premier passage à Tourtour après la traversée du minuscule village de Vérignon. Repassant par Villecroze, les rescapés entameront les 6, 4 km de la montée finale sur des pentes oscillant de 5 à 10 %, redoutables en tout début de saison. En 2021, Célestin Guillon (Laval Cyclisme 53) s'était imposé au sommet de la montée de la chapelle Saint Denis. Les spectateurs et acteurs sauront apprécier la vue panoramique qu'offre « le village dans le ciel ». Il y a quelques années un certain Guillaume Martin y avait pris la 2^{ème} place...

Enfin, tout comme l'an dernier, Pourrières-Bras clôturera cette cuvée 2022 des Boucles du Haut Var mais ce sera cette fois pour une sixième journée, vendredi 18 février. Pourrières, village départ fut le théâtre en des temps reculés d'une gigantesque bataille au cours de laquelle le général romain Caius Marius sauva la Provence alors romaine de l'invasion des barbares Teutons. Bataille plus pacifique plus de 2000 ans après et uniquement sportive cette fois avec un peloton s'élançant du pied de la Sainte-Victoire. Avant de rejoindre Bras, ancienne commanderie des Templiers au Moyen Age, et dernière arrivée de ces Boucles 2022, les coureurs prendront la direction de Rians puis d'Esparron de Pallières sur un parcours vallonné ponctué par trois courtes ascensions de 2 km chacune avant de prendre la direction de Brue-Auriac. Au bout des 124 km, l'arrivée jugé à l'entrée de Bras devrait voir un sprint massif, comme l'an dernier avec la victoire d'Eduardo Sali, voir un sprinteur d'imposer (l'équipe italienne Gallina Ekotek Colosio passée en catégorie continentale en 2022) à moins qu'un homme ou un groupe tirent leur épingle du jeu en anticipant une arrivée groupée.

Les amateurs de vélo, auront tout loisir pendant ces six journées d'apprécier les efforts des coureurs et d'admirer la caravane colorée des 19^{èmes} Boucles cyclistes sur les nombreuses routes traversées par le peloton, dans le cadre incomparable des paysages haut-varois. Ils pourront également assister aux départs donnés au centre de beaux villages provençaux, puis quelques heures plus tard et quelques kilomètres plus loin, applaudir à l'arrivée des champions du vélo au cœur d'autres villages tout aussi remarquables.

Chaque jour, à l'issue de la course, trophées, fleurs et maillots distinctifs récompenseront sur le podium d'arrivée les divers lauréats.

Le maillot jaune or frappé des blasons des communes partenaires pour le vainqueur. Le maillot bleu du Conseil Départemental du VAR pour le vainqueur des sprints 83. Le maillot vert à pois du CREDIT AGRICOLE pour le vainqueur du grand prix de la montagne. Le maillot blanc GROUPAMA pour le meilleur jeune (19-20ans). Le Trophée du Conseil Régional SUD pour la meilleure équipe (remis le lendemain au départ). Le maillot rouge ORPI pour le premier coureur régional. Les maillots distinctifs sont offerts par D SPORT. RENAULT TOULON HYERES met à disposition la flotte de voitures de l'organisation. MAISONS DU MIDI est le partenaire traditionnel du Vélo Sport Hyérois



Permanence

Dimanche 13 Février	Salle des fêtes de Rians	9h – 11h30
Lundi 14 Février	Salle Charles Sandro	9h – 11h30
Mardi 15 Février	Centre culturel Anatol France	9h – 11h30
Mercredi 16 Février	Salle polyvalente de Moissac Bellevue	9h – 11h30
Jeudi 17 Février	Salle des associations	9h – 11h30
Vendredi 18 Février	Salle des fêtes de Pourrières	9h – 11h30

Réunions des directeurs sportifs

Dimanche 13 Février	Salles des fêtes de Rians	11h00
Lundi 14 Février	Salle Charles Sandro	11h00
Mardi 15 Février	Centre culturel Anatol France	11h00
Mercredi 16 Février	Salle polyvalente	11h00
Jeudi 17 Février	Salle des associations	11h00
Vendredi 18 Février	Salle des fêtes de Pourrières	11h00

Parking départ équipes et officiels

Dimanche 13 Février	Parking Salle des fêtes (officiels) Route de Jouque (équipes)
Lundi 14 Février	Parking Georges Clémenceau (équipes) Course Théodore Bouge (officiels)
Mardi 15 Février	Parking mairie (officiels) place martin Bidauré (équipes)
Mercredi 16 Février	Parking de la salle polyvalente (officiels / équipes)
Jeudi 17 Février	Parking place du Général De Gaulle et parking des grottes (officiels / équipes)
Vendredi 18 Février	Parking salle des fêtes (officiels) parking cimetière (équipes)

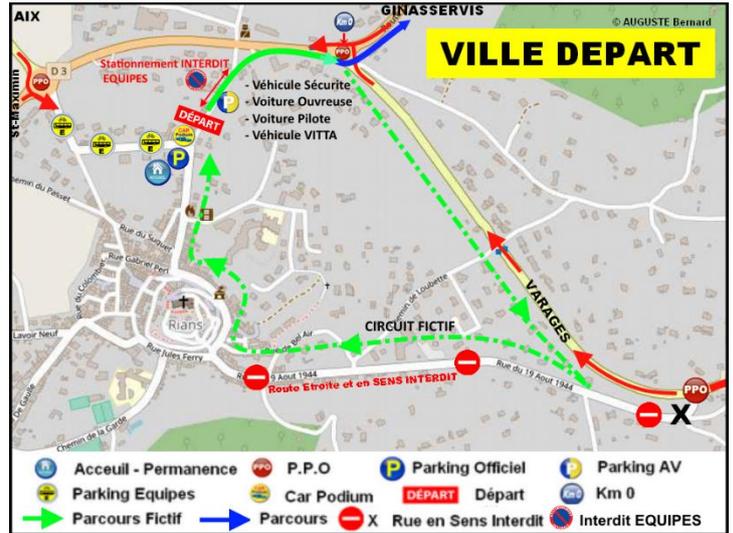
Parking arrivée équipes et officiels

Dimanche 13 Février	Parking mairie (officiels) Gare routière (équipes)
Lundi 14 Février	Parking de la coopérative (officiels / équipes)
Mardi 15 Février	Parking de l'église (officiels / équipes)
Mercredi 16 Février	Parking salle polyvalente (officiels) salle des fêtes (équipes)
Jeudi 17 Février	Parking église Saint-Denis (officiels / équipes)
Vendredi 18 Février	Parking école (officiels) et salle des fêtes (équipes)

Dimanche 13 février 2022

Rians – Ginasservis

Rians - Ginasservis		Horaire		
Itinéraire	Km	40km/h	42km/h	44km/h
Rians – Départ fictif	0	12 :00	12 :00	12 :00
Rians – Départ réel – D3	0	12 :10	12 :10	12 :10
Croisement D3/D23	2	12 :13	12 :12	12 :12
Bouches-du-Rhône – D11	7	12 :20	12 :20	12 :19
D11 A	7,5	12 :21	12 :20	12 :20
Var – D36	14,5	12 :31	12 :30	12 :29
Ginasservis – Passage sur la ligne d'arrivée - Sprint Var	20	12 :40	12 :38	12 :37
D554	20,4	12 :40	12 :39	12 :37
D36	21,9	12 :42	12 :41	12 :39
D35	26,2	12 :49	12 :47	12 :45
D554	28,6	12 :52	12 :50	12 :49
La Verdrière – D30	32	12 :58	12 :55	12 :53
D70	40,5	13 :10	13 :07	13 :05
GPM Crédit Agricole	44,2			
Esparron de Pallières – D561	46,5	13 :19	13 :16	13 :13
Rians – Avenue du 19 Aout 44	53,8	13 :30	13 :26	13 :23
D3	54,9	13 :32	13 :28	13 :24
Croisement D3/D23	56,9	13 :35	13 :31	13 :27
Bouches-du-Rhône – D11	61,9	13 :42	13 :38	13 :34
D11 A	62,4	13 :43	13 :39	13 :35
Var – D36	69,4	13 :54	13 :49	13 :44
Ginasservis – Passage sur la ligne d'arrivée - Sprint Var	74,9	14 :02	13 :56	13 :52
D554	75,3	14 :03	13 :57	13 :52
D36	76,8	14 :05	13 :59	13 :54
D35	81,1	14 :11	14 :05	14 :00
D554	83,5	14 :15	14 :09	14 :03
La Verdrière – D30	86,9	14 :20	14 :14	14 :08
D70	95,4	14 :33	14 :26	14 :20
GPM Crédit Agricole	99			
Esparron de Pallières – D561	101,4	14 :42	14 :34	14 :28
Rians – Avenue du 19 Aout 44	108,7	14 :53	14 :45	14 :38
D3	109,8	14 :54	14 :46	14 :39
Croisement D3/D23	111,8	14 :57	14 :49	14 :42
Bouches-du-Rhône – D11	116,8	15 :05	14 :56	14 :49
D11 A	117,3	15 :05	14 :57	14 :49
Var – D36	124,3	15 :16	15 :07	14 :59
Ginasservis – Arrivée	129,8	15 :24	15 :15	15 :07



DEPART

Présentation des équipes et signatures

Car podium régional à partir de 11h00

Appel départ

Ligne de départ à 11h50 – Avenue de la Gare

Départ fictif

12h00 avec un tour de la ville de Rians

Départ réel

12h10 sur la D3

ARRIVEE

Arrivée

Rue Martin Bret vers 15h15

Contrôle médicale

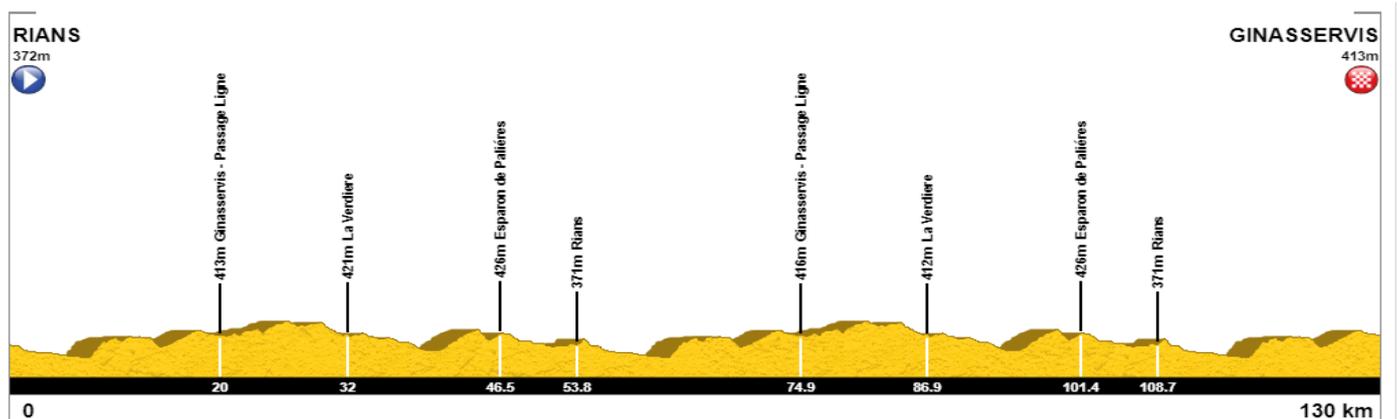
Mairie de Ginasservis

Podium protocolaire

Car podium VSH en face de la mairie

Permanence et réception

Mairie de Ginasservis



Lundi 14 février 2022

Salernes – Cotignac

Itinéraire	Km	Horaire		
		42km/h	44km/h	46km/h
Salernes – départ Fictif	0	12 :00	12 :00	12 :00
D2560 – Départ réel	0	12 :05	12 :05	12 :05
D560	1,2	12 :06	12 :06	12 :06
D557	5,3	12 :12	12 :12	12 :11
D10 – GPM Crédit Agricole	6,9	12 :14	12 :14	12 :14
D50	14	12 :25	12 :24	12 :23
D31	26,6	12 :43	12 :41	12 :39
Salernes - D2560	33,8	12 :53	12 :51	12 :49
D560	35,5	12 :55	12 :53	12 :51
D557	38,6	13 :00	12 :57	12 :55
D10 – GPM Crédit Agricole	41,2	13 :03	13 :01	12 :58
D50	48,5	13 :14	13 :11	13 :08
D31	61,1	13 :32	13 :28	13 :24
Entrecasteaux	61,4	13 :32	13 :28	13 :25
D562	66,1	13 :39	13 :35	13 :31
Carcès – D13	68,8	13 :43	13 :38	13 :33
Cotignac – Sprint 83	76,1	13 :53	13 :48	13 :44
D2613				
D2050				
D50	76,5	13 :54	13 :49	14 :44
D31	84,6	14 :05	14 :00	14 :55
Cotignac – Sprint 83	98	14 :25	14 :18	14 :12
D2613				
D2050				
D50	98,5	14 :25	14 :19	14 :13
D31	106,7	14 :37	14 :30	14 :24
D562	110,3	14 :42	14 :35	14 :28
Carcès – D13	112,9	14 :46	14 :38	14 :32
Cotignac - Arrivée	120,1	14 :56	14 :48	14 :41

DEPART

Présentation des équipes et signatures

Car podium régional Cours Théodore Bouge à partir de 11h00

Appel départ

Cours Théodore Bouge à 11h50

Départ fictif

12h00

Départ réel

12h05 sur la D2560

ARRIVEE

Arrivée

Cours Gambetta vers 15h00

Contrôle médicale

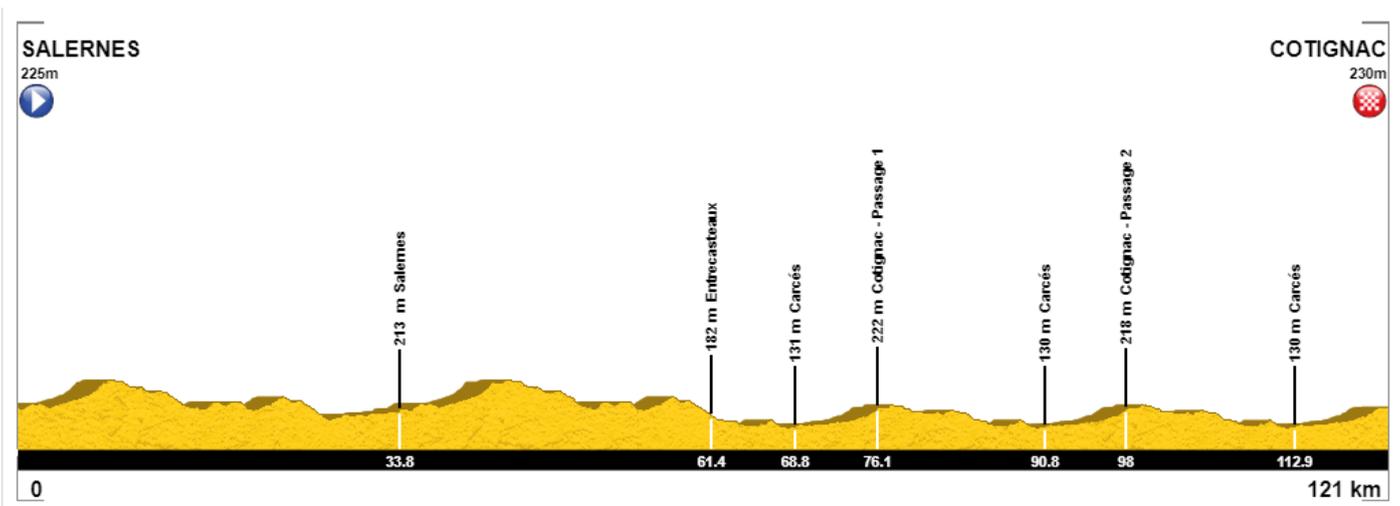
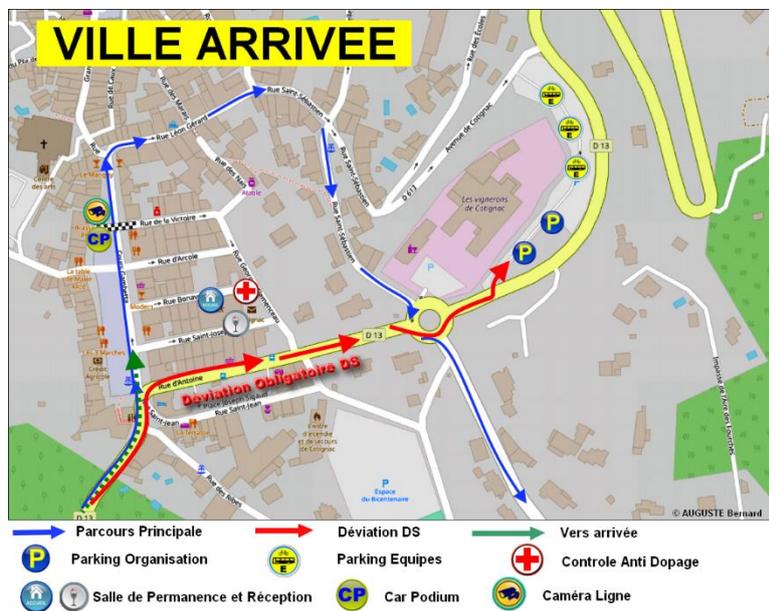
Salle du Grainage – Avenue St Joseph

Podium protocolaire

Car podium VSH sur la ligne d'arrivée

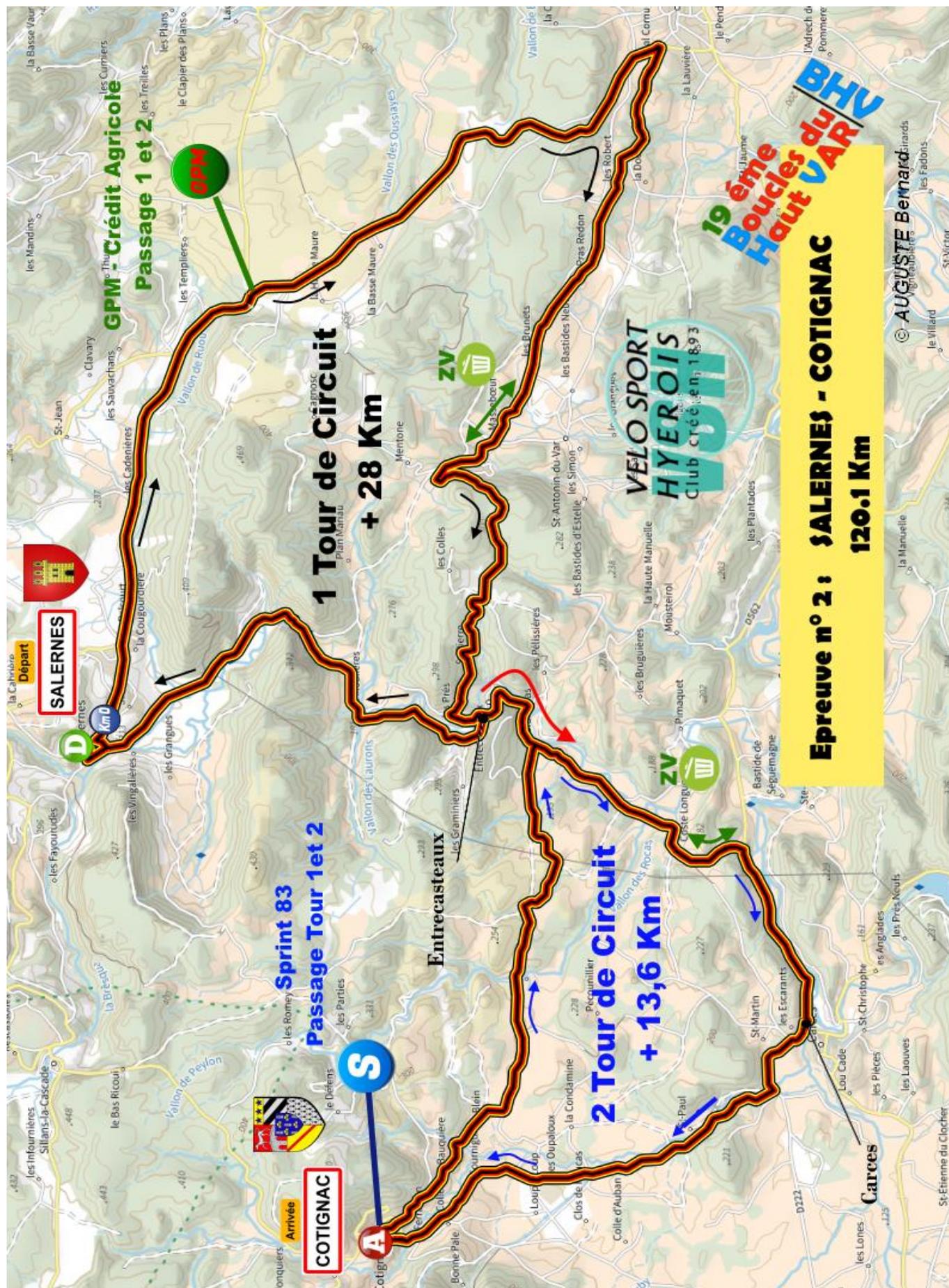
Permanence et réception

Salle du Grainage – Avenue St Joseph



Boucles du Haut Var 2022

Epreuve 2 – Lundi 14 février 2022 – Salernes → Cotignac 120km



Mardi 15 février 2022

Aups – Régusse

Itinéraire	Km	Horaire		
		42km/h	44km/h	46km/h
Aups	0	12:00	12:00	12:00
D9 – départ réel	0	12:05	12:05	12:05
D30	4,6	12:11	12:11	12:11
Régusse - passage sur la ligne d'arrivée	8	12:15	12:15	12:15
Montmeyan	14,5	12:25	12:24	12:23
D13	14,8	12:26	12:25	12:24
D32	22,2	12:36	12:35	12:33
D560	26,2	12:42	12:40	12:39
Sillans-la-Cascade – D22	30	12:47	12:45	12:44
D557	38,7	13:00	12:57	12:55
Aups	39	13:00	12:58	12:55
Chemin saint Catherine	39,1	13:00	12:58	12:55
D9	39,4	13:01	12:58	12:56
D30	44,4	13:08	13:05	13:02
Régusse – Sprint 83	47,8	13:12	13:10	13:07
Montmeyan – GPM Crédit Agricole	54,1	13:22	13:18	13:15
D13	54,4	13:22	13:19	13:15
D32	62	13:33	13:29	13:25
D560	66	13:39	13:35	13:31
Sillans-la-Cascade – D22	70,2	13:45	13:40	13:36
D557	78,1	13:56	13:51	13:46
Aups	78,5	13:57	13:52	13:47
Chemin sainte Catherine	78,8	13:57	13:52	13:47
D9	79,8	13:59	13:53	13:49
D30	84,2	14:05	13:59	13:54
Régusse – Sprint 83	87,6	14:10	14:04	13:59
Montmeyan – GPM Crédit Agricole	94	14:19	14:13	14:07
D13	94,3	14:19	14:13	14:08
D32	101,8	14:30	14:23	14:17
D560	105,8	14:36	14:29	14:23
Sillans-la-Cascade – D22	110	14:42	14:35	14:28
D557	118,1	14:53	14:46	14:39
Aups	118,5	14:54	14:46	14:39
Chemin sainte Catherine	118,6	14:54	14:47	14:39
D9	119,6	14:55	14:48	14:41
D30	123,6	15:01	14:53	14:46
Régusse	128	15:07	14:59	14:51

DEPART

Présentation des équipes et signatures

Car podium régional Place Frédéric Mistral à partir de 11h00

Appel départ

Place Frédéric Mistral à 11h50

Départ fictif

12h00

Départ réel

12h05 sur la D9

ARRIVEE

Arrivée

Cours Alexandre Gariel vers 15h30

Contrôle médicale

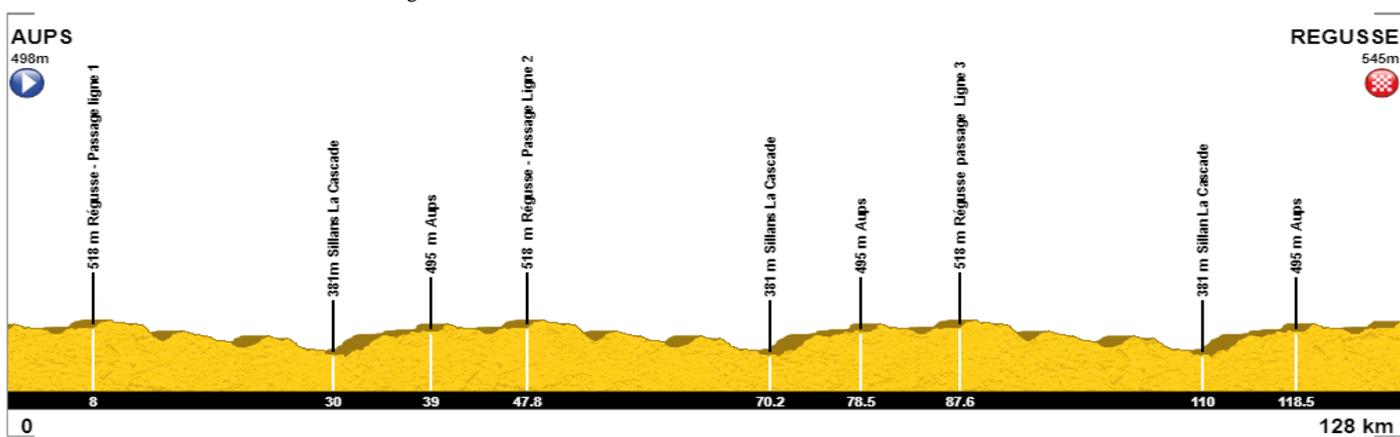
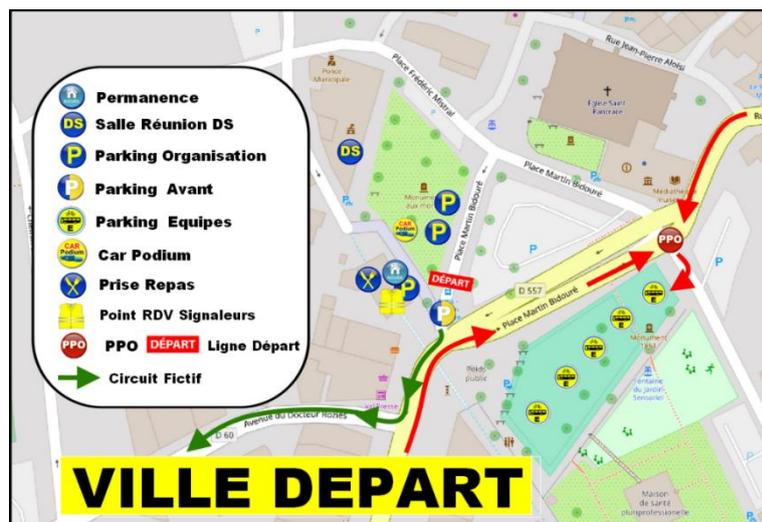
Derrière Mairie de Régusse

Podium protocolaire

Car podium VSH sur la ligne d'arrivée

Permanence et réception

Derrière Mairie de Régusse



Boucles du Haut Var 2021

Epreuve 3 – Mardi 15 février 2022 – Aups → Régusse 128km



Mercredi 16 février 2022

Moissac-Bellevue – Montmeyan

Itinéraire	KM	Horaire		
		38km/h	40km/h	42km/h
Moissac-Bellevue – Départ fictif	0	12 :00	12 :00	12 :00
Sortie Moissac-Bellevue - Départ réel – D9	0	12 :05	12 :05	12 :05
Bas de Baudinard – D71	8	12 :18	12 :17	12 :16
D30	17,9	12 :34	12 :32	12 :29
Montmeyan – Sprint 83 – D13	20	12 :37	12 :35	12 :32
D71	23,4	12 :41	12 :39	12 :36
D32	29,1	12 :50	12 :47	12 :45
La Breguiere – D60	35	13 :00	12 :57	12 :55
Aups – Chemin St Catherine	47	13 :19	13 :15	13 :12
D9	47,7	13 :19	13 :16	13 :12
Moissac-Bellevue – GPM Crédit Agricole	54	13 :28	13 :24	13 :20
Bas de Baudinard - D71	61	13 :41	13 :36	13 :32
D30	71,3	13 :57	13 :51	13 :46
Montmeyan – Sprint 83 – D13	74	14 :00	13 :54	13 :49
D71	76,8	14 :04	13 :58	13 :53
D32	82,6	14 :14	14 :08	14 :01
La Breguiere – D60	89	14 :23	14 :17	14 :10
Aups – Chemin St Catherine	100	14 :42	14 :35	14 :27
D9	101,3	14 :43	14 :36	14 :28
Moissac-Bellevue – GPM Crédit Agricole	108	14 :52	14 :44	14 :36
Bas de Baudinard – D71	113	15 :02	14 :54	14 :46
D30	124,9	15 :18	15 :08	14 :59
Montmeyan – Arrivée	128	15 :22	15 :12	15 :03



DEPART

Présentation des équipes et signatures

Car podium régional à partir de 11h00

Appel départ

Sortie du parking de la salle polyvalente à 11h50

Départ fictif

12h00 pour la traversée de la commune avec un arrêt devant la mairie

Départ réel

12h05 sur la D9

ARRIVEE

Arrivée

Avenue du Verdon vers 15h15

Contrôle médicale

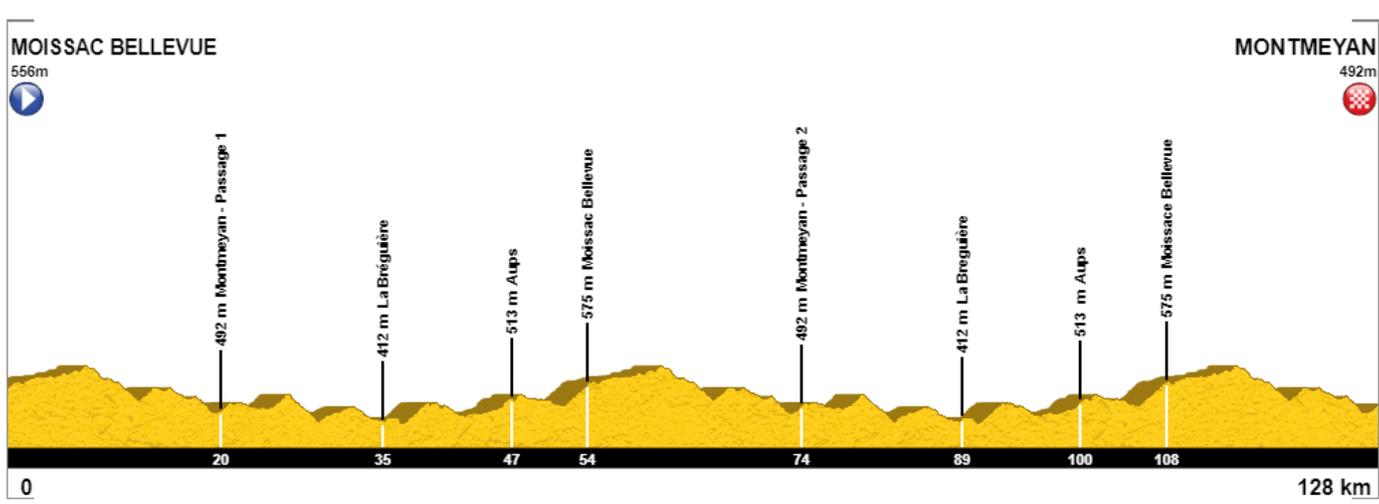
Mairie de Montmeyan

Podium protocolaire

Car podium conseil régional sur la ligne d'arrivée

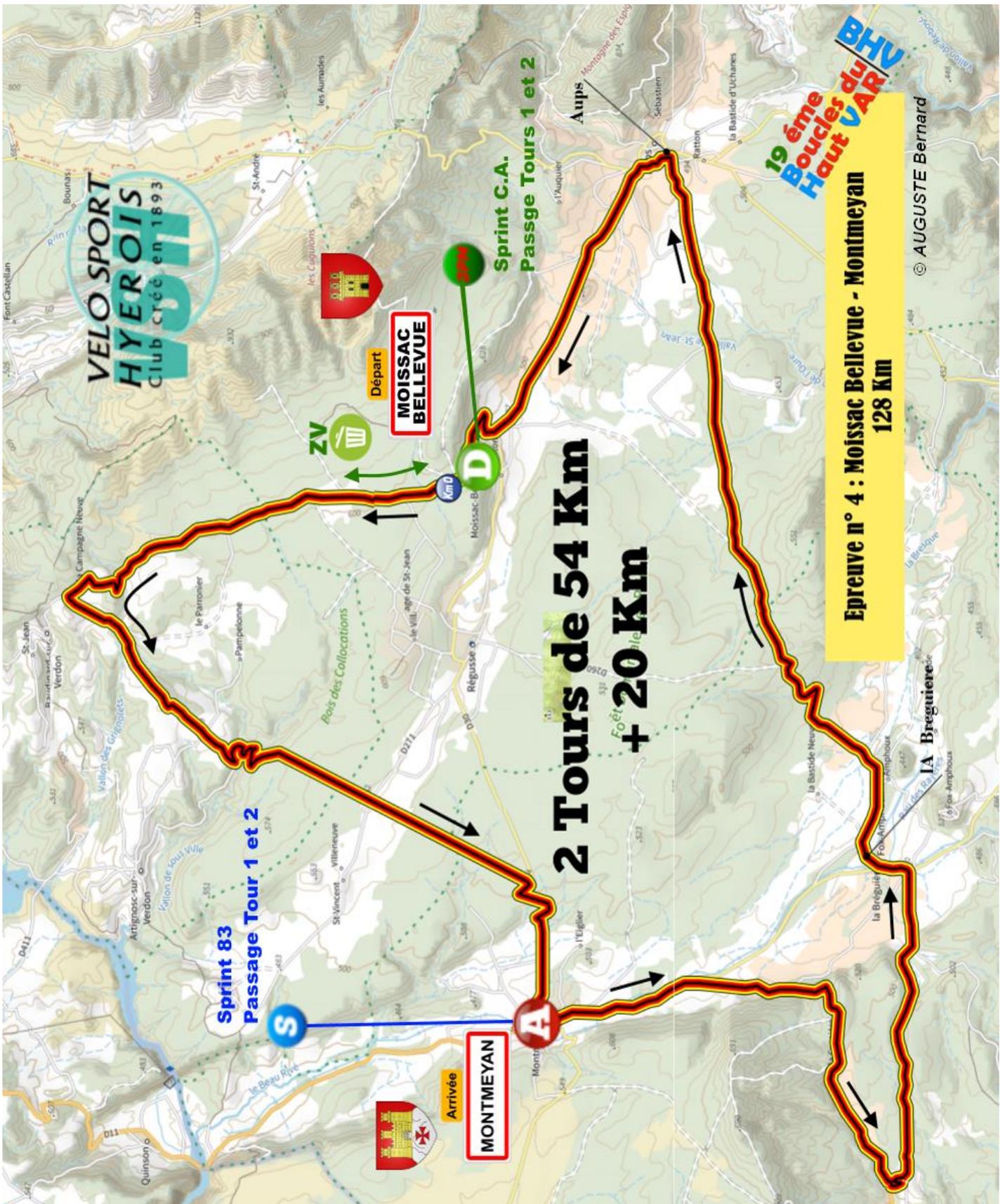
Permanence et réception

Salle des fêtes de Montmeyan



Boucles du Haut Var 2022

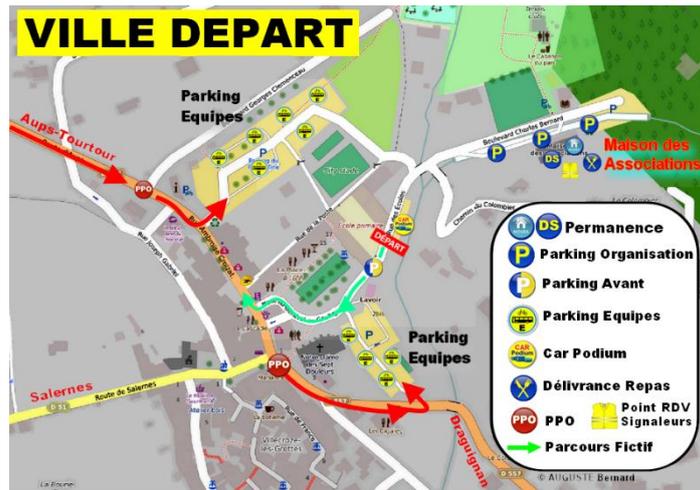
Epreuve 4 – Mercredi 16 février 2022 – Moissac-Bellevue ➔ Montmeyan 128km



Jeudi 17 février 2022

Villecroze – Tourtour

Itinéraire	KM	Horaire		
		38km/h	40km/h	42km/h
Villecroze	0	12 :00	12 :00	12 :00
D557 – km2 fictif	0	12 :10	12 :10	12 :10
Aups	5	12 :17	12 :17	12 :17
D60	5,6	12 :18	12 :18	12 :18
D13	18	12 :38	12 :37	12 :35
Montmeyan	24	12 :47	12 :46	12 :44
D30	24,6	12 :48	12 :46	12 :45
D71	27	12 :52	12 :50	12 :48
GPM Crédit Agricole	27,2			
D9	36,6	13 :07	13 :04	13 :02
Baudinard-sur-Verdon	37,4	13 :09	13 :06	13 :03
D71	39,6	13 :12	13 :09	13 :06
Alpes de Hautes Provence – D111	43,7	13 :19	13 :15	13 :12
Route de Moustiers - GPM Crédit Agricole	48,1	13 :25	13 :22	13 :18
Moustiers Sainte Marie – D952	60,9	13 :46	13 :41	13 :37
D957	63,9	13 :50	13 :45	13 :41
Var	68,5	13 :57	13 :52	13 :47
D49	86	14 :25	14 :19	14 :12
D6	87,5	14 :28	14 :21	14 :15
Vérignon – D49 – Sprint 83	90,9	14 :33	14 :26	14 :19
D51	100,8	14 :49	14 :41	14 :34
Sainte Rosaire	104,9	14 :55	14 :47	14 :39
Tourtour – D51	106,6	14 :58	14 :49	14 :42
Montée de Saint Denis – Sprint 83	107,6	14 :59	14 :51	14 :43
D77	107,9	15 :00	14 :51	14 :44
D577	115,2	15 :11	15 :02	14 :54
Vérignon	122,4	15 :23	15 :13	15 :04
D51	123,1	15 :24	15 :14	15 :05
Tourtour	129	15 :33	15 :23	15 :14
Arrivée – Montée Saint Denis	130	15 :35	15 :25	15 :15



DEPART

Présentation des équipes et signatures

Car podium régional à partir de 11h00

Appel départ

Parking place du Général De Gaulle à 11h50

Départ fictif

12h00 pour la traversée de la commune

Départ réel

12h10 sur la D557

ARRIVEE

Arrivée

Montée Saint Denis vers 15h25

Contrôle médicale

Mairie de Tourtour

Podium protocolaire

Car podium conseil régional sur la ligne d'arrivée

Permanence et réception

Mairie de Tourtour

VILLECROZE LES GROTTES



340m

5

24

37.4

60.9

75.5

90.9

106.6

122.4

132 km

0

445 m Aups

476 m Montmeyan

601 m Baudinard Du Verdon

699 m Moustiers Ste Marie

767m Vérignon

670m Tourtour - Passage 1

TOURTOUR



649m

5

24

37.4

60.9

75.5

90.9

106.6

122.4

132 km

0

445 m Aups

476 m Montmeyan

601 m Baudinard Du Verdon

699 m Moustiers Ste Marie

767m Vérignon

670m Tourtour - Passage 1

Boucles du Haut Var 2022

Epreuve 5 – Jeudi 18 février 2022 – Villecroze ➔ Tourtour 132km



Vendredi 18 février 2022

Pourrières - Bras

Itinéraire	KM	Horaire		
		38km/h	40km/h	42km/h
Pourrières - Départ fictif	0	12 :00	12 :00	12 :00
Sortie Pourrières - Départ réel - D23	0	12 :05	12 :05	12 :05
D3	12	12 :23	12 :23	12 :22
Rians	14,2	12 :27	12 :26	12 :25
D23	17,1	12 :32	12 :30	12 :29
D70	24,1	12 :43	12 :41	12 :39
D30	27,2	12 :47	12 :45	12 :43
D65	31,8	12 :55	12 :52	12 :50
Esparron de Pallières	38,6	13 :05	13 :02	13 :00
D70	38,8	13 :06	13 :02	13 :00
GPM Crédit Agricole	41,2	13 :10	13 :06	13 :03
D30	44,6	13 :15	13 :11	13 :08
D23	48,2	13 :21	13 :17	13 :13
D70	52,8	13 :28	13 :24	13 :20
Sprint 83	54,8	13 :31	13 :27	13 :23
D30	55,8	13 :33	13 :28	13 :24
D65	60,5	13 :40	13 :35	13 :31
Esparron de Pallières	67	13 :50	13 :45	13 :40
D70	67,2	13 :50	13 :45	13 :41
GPM Crédit Agricole	69,7	13 :55	13 :49	13 :44
D30	73,3	14 :00	13 :54	13 :49
D23	76,7	14 :06	14 :00	13 :54
D70	81,5	14 :13	14 :07	14 :01
Sprint 83	83,5	14 :16	14 :10	14 :04
D30	84,5	14 :18	14 :11	14 :05
D65	88,9	14 :25	14 :18	14 :12
Esparron de Pallières	95,3	14 :35	14 :27	14 :21
D561	95,4	14 :35	14 :28	14 :21
D35	105,3	14 :51	14 :42	14 :35
Brue-Auriac - D560	114,7	15 :06	14 :57	14 :48
D35	117,2	15 :10	15 :00	14 :52
Bras - Arrivée	123	15 :19	15 :09	15 :00

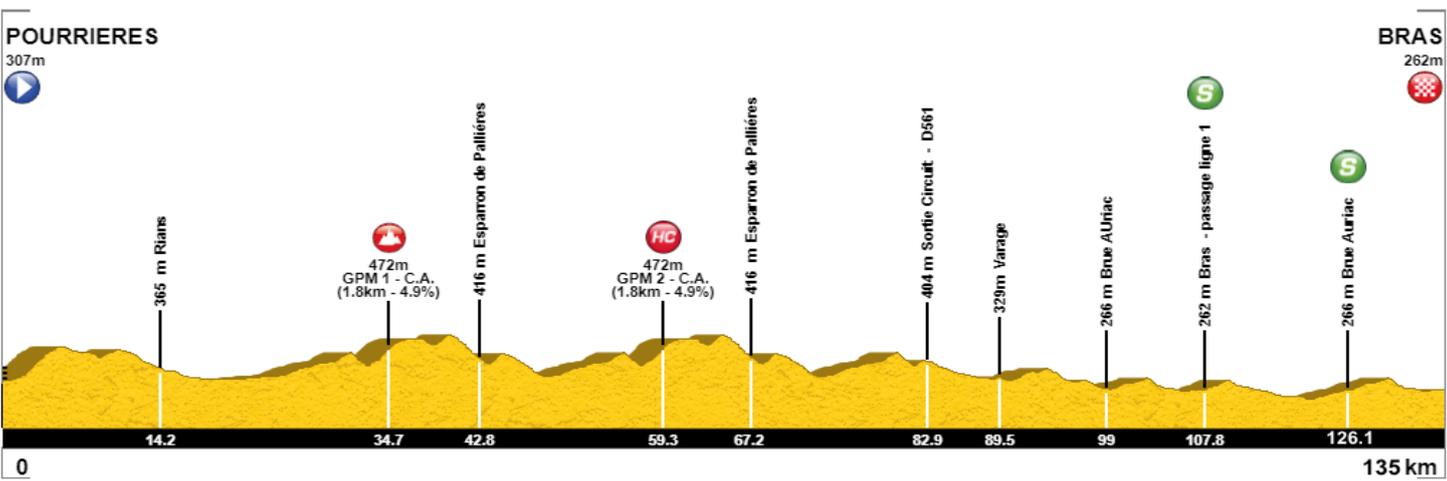


DEPART

Présentation des équipes et signatures
Car podium régional à partir de 11h00
Appel départ
Rue des jardins à 11h50
Départ fictif
12h00 pour la traversée de la commune
Départ réel
12h05 sur la D23

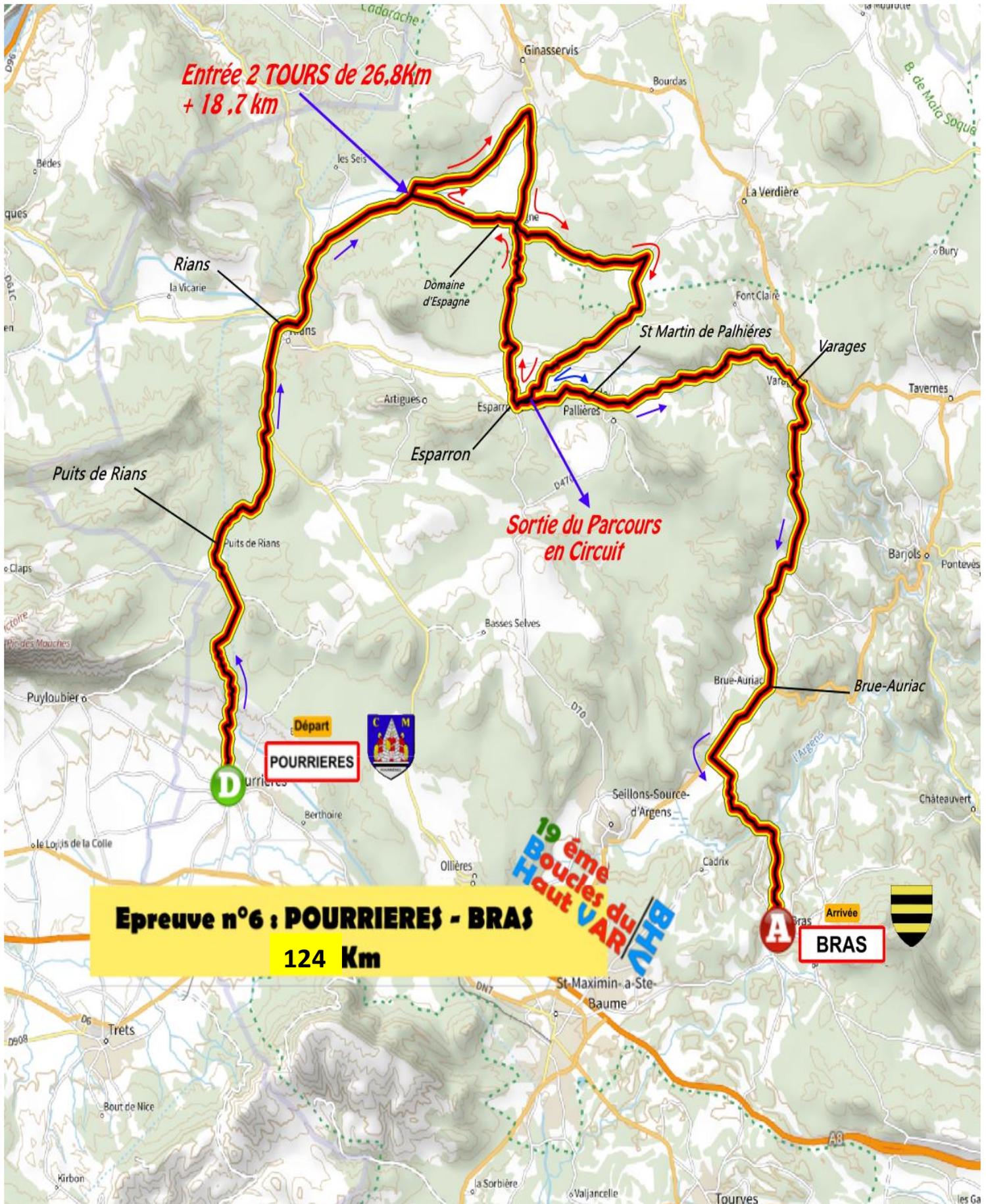
ARRIVEE

Arrivée
Rue Jean Jaurès vers 15h20
Contrôle médicale
Salle des fêtes de Bras
Podium protocolaire
Car podium sur la ligne d'arrivée
Permanence et réception
Salle des fêtes de Bras



Boucles du Haut Var 2022

Epreuve 6 – Vendredi 18 février 2022 – Pourrières → Bras 124km



REGLEMENT PARTICULIER DES BOUCLES DU HAUT-VAR 2022

ARTICLE 1 : ORGANISATION :

LES BOUCLES DU HAUT-VAR, 19^e édition, épreuve cycliste sur six jours, sont organisées sous l'égide du Vélo Sport Hyérois et sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Elles se déroulent du dimanche 13 au vendredi 18 février 2022.

ARTICLE 2 : PROGRAMMATION :

L'épreuve est constituée d'une épreuve Elite Nationale inscrite au calendrier fédéral FFC et de 5 épreuves inscrites au calendrier régional Sud PACA FFC. Le programme est le suivant :

- DIMANCHE 13 FEVRIER :	RIANS – GINASSERVIS	130 kms
- LUNDI 14 FEVRIER :	SALERNES – COTIGNAC	121 kms
- MARDI 15 FEVRIER :	AUPS – REGUSSE	128 kms
- MERCREDI 16 FEVRIER :	MOISSAC-BELLEVUE – MONTMEYAN	127 kms (Elite Nationale)
- JEUDI 17 FEVRIER :	VILLECROZE – TOURTOUR	130 kms
- VENDREDI 18 FEVRIER :	POURRIERES – BRAS	124 kms

ARTICLE 3 : PARTICIPATION :

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFC de 1^e et 2^e catégorie. La participation est uniquement par équipe. Le nombre de coureurs par club participant est fixé entre 5 et 7 coureurs. Le nombre de concurrents est limité à 199 par jour de compétition.

ARTICLE 4 : CONFIRMATION DES PARTANTS :

Les responsables d'équipes ont la responsabilité de transmettre la confirmation de leurs coureurs au plus tard la veille de l'épreuve jusqu'à 20h00 auprès de STS SPORT. Aucune modification ne sera acceptée le matin de l'épreuve à la permanence.

ARTICLE 5 : PERMANENCE :

Les dossards et les plaques de cadre sont remis à chaque responsable d'équipe sur présentation des licences à la permanence de départ jusqu'à 15min avant le début de la réunion des responsables d'équipes qui se déroule chaque jour à 11h00. La permanence se tient sur chaque épreuve entre 9h00 et 11h30.

Les lieux de la permanence sont les suivants :

- RIAN : Salle des Fêtes ;
- SALERNES : Salle Charles Sandro ;
- AUPS : Centre Culturel Anatole France ;
- MOISSAC-BELLEVUE : Salle Polyvalente ;
- VILLECROZE : Maison des Associations et Collectivités ;
- POURRIERES : Salle des Fêtes.

ARTICLE 6 : RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 Mhz.

ARTICLE 7 : ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE :

Le service d'assistance technique neutre est assuré par VITTA ASSISTANCE au moyen d'un véhicule et par un véhicule du VELO SPORT HYEROIS. Les 4 premières équipes du tirage au sort sont invitées à fournir une paire de roues à ce véhicule.

ARTICLE 8 : VEHICULES SUIVEURS :

Un véhicule suiveur est autorisé pour chaque club engagé. Le conducteur du véhicule suiveur doit être titulaire d'une licence FFC. Le tirage au sort de l'ordre des véhicules est effectué à chaque épreuve lors de la réunion des responsables d'équipes.

Les conducteurs sont invités à la plus grande vigilance et à la plus grande prudence dans la traversée des agglomérations. Les membres du jury d'arbitrage veillent au respect scrupuleux de cette règle. Tout manquement à cette consigne ou faute grave entraînera la mise hors-course du véhicule suiveur.

ARTICLE 9 : DELAIS D'ELIMINATION :

Le délai d'élimination est de 8%, sauf contraintes de sécurité où les coureurs retardés de plus de 10min seront arrêtés et ne sont pas classés.

ARTICLE 10 : CLASSEMENTS :

Les classements sont établis, par transpondeur et photo-finish, par STS SPORT. Ils sont disponibles le soir de l'épreuve sur le site du chronométrateur après validation par les membres du jury des arbitres.

Les responsables d'équipes sont invités à établir un chèque de caution pour la mise à disposition des transpondeurs d'un montant équivalent au nombre de coureurs par club et de la caution unitaire de 60 €.

CLASSEMENT DES EPREUVES – COMMUNES DU HAUT-VAR : Le classement de chaque épreuve est parrainé par les 2 communes accueillant le départ et l'arrivée de course. Le vainqueur de l'épreuve reçoit le maillot jaune soutenu par les 12 communes accueillant l'épreuve.

CLASSEMENT DES SPRINTS - DEPARTEMENT DU VAR : Deux sprints ont lieu sur chaque épreuve. Les points sont distribués sur les 4 premiers de chaque sprint : 5pts / 3pts / 2pts / 1pt. Le classement s'établit par l'addition des points sur les 2 sprints. Le vainqueur reçoit le maillot bleu parrainé par le Département du Var. En cas d'égalité de points, c'est le nombre de classements remportés qui sera prépondérant, puis la place obtenue lors du dernier classement disputé.

CLASSEMENT DE LA MONTAGNE – CREDIT AGRICOLE : Deux Grand Prix de la Montagne ont lieu sur chaque épreuve. Les points sont distribués sur les 4 premiers de chaque grand prix de la montagne : 5pts / 3pts / 2pts / 1pt. Le classement s'établit par l'addition des points sur les 2 grands prix de la montagne. Le vainqueur reçoit le maillot blanc à pois verts parrainé par le Crédit Agricole. En cas d'égalité de points, c'est le nombre de classements remportés qui sera prépondérant, puis la place obtenue lors du dernier classement disputé.

- **CLASSEMENT DES JEUNES - GROUPAMA :** Le classement est réservé aux concurrents nés en 2002 et en 2003. Le premier classé reçoit le maillot blanc parrainé par Groupama.

- **CLASSEMENT DU MEILLEUR REGIONAL – ORPI :** Le classement est réservé aux concurrents licenciés dans un club de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, Monaco compris. Le premier classé reçoit le maillot rouge parrainé par Orpi.

ARTICLE 11 : PROTOCOLE :

Le protocole se déroule sur le car-podium d'arrivée immédiatement après l'arrivée. Sont invités à la cérémonie protocolaire les coureurs suivants :

- les 3 premiers de l'épreuve ;
- le vainqueur du classement des sprints ;
- le vainqueur du classement de la montagne ;
- le meilleur jeune ;
- le premier régional.

Les vainqueurs du classement des sprints et du classement de la montagne sont communiqués par le jury officiel sur les ondes de Radio Tour. Les coureurs sont en outre invités à se présenter au podium en tenue.

ARTICLE 12 : PRIX :

L'épreuve Elite Nationale est dotée d'une grille de prix de 1220 € sur 20 coureurs (246/183/146/122/98/85/67/55/37/24/21/20/18/17/15/14/14/14/12/12). Les cinq autres épreuves inscrites au calendrier régional du comité Sud PACA sont dotées d'une grille de prix de 305 € sur 10 coureurs. (62/53/46/38/26/21/18/15/14/12)

Par ailleurs, sur chaque épreuve, des prix sont attribués sur les classements annexes :

- Classement des sprints (3 coureurs) : 50 € / 30 € / 20 €
- Classement de la montagne (3 coureurs) : 50 € / 30 € / 20 €
- Meilleur jeune (1 coureur né en 2002 ou en 2003) : 50 €
- Meilleur régional : 50 €
- Classement par équipes : 100 € / 60 € / 40 €

Les responsables d'équipes sont invités à récupérer ces prix à la permanence d'après-course.

ARTICLE 13 : ARBITRAGE :

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il est fait appel à l'arbitrage des membres du jury des arbitres dans le cadre des règlements généraux de l'UCI et de la FFC. Le barème des pénalités (titre 12 du règlement FFC) sera le seul appliqué.

ARTICLE 14 : LUTTE CONTRE LE DOPAGE – CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Le Comité d'Organisation et chacun des clubs participants considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les clubs participants s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs membres, salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'AFLD et de la FFC par les officiels désignés, à l'arrivée de l'épreuve, dans la permanence d'après-course.

ARTICLE 15 : ENVIRONNEMENT :

Le Comité d'Organisation met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 16 : PROTOCOLE SANITAIRE :

Les concurrents et membres de chaque club participant sont tenus de respecter scrupuleusement le protocole sanitaire en vigueur au moment de l'épreuve.



19^{ème} Boucles du Haut Var

LES EQUIPES AU DEPART



A.V.C. Aix



Bourg en Bresse AC



AC Bisontine



AG2R Citroën
U23



CC Nogent sur Oise



Dunkerque Cyclisme
GL



EC St Etienne
Loire



SCO Dijon



VC Rouen 76



VC Vaulx en Velin
Team Matériel Vélo.com



Paris Cyclisme
Olympique



CC Etupes



Guidon Chalettois



Team Martigues
SC-Payden&Rygel



Corbas Grand
Lyon



Team Briquebec
Cotentin



Team Macadam's
Cowboy



Team Sprinter
Nice Métropole



U.S.S.A Pavilly
Barentin



USP Issoire



UV AUBE
Club
Chamagne Charlott'



Béziers Méditerranée
Cyclisme



CR4C
Roanne



DN Occitanie
Cyclisme



VC Villefranche
Beaujolais



O.C.C. Antibes



VC Tournus



VS Hyérois



Neuves Maisons
Cyclisme



Charvieu Chavagneux
Isere Cyclisme



ASPTT Nancy



ES Torigni



Philippe Wagner
Cycling



UC Monaco



Rostese Giant ASD

Graphisme :
© AUGUSTE Bernard
et Legruppetto.Fr

Comité d'Organisation

Directeur de l'organisation : José Bertolino 06 75 13 12 36

Invités : Christian Bertolino

Animation : Vincent Didelot

Référent Covid : Pierre Marceau

Logistique: Céline Porre

Coordinateur départ / arrivée : Yves Boyer

Ligne de départ : Michel Dubedout

Ligne d'arrivée et flamme rouge : Pascal Poma

Fléchage : Freddy Castagnet

Zone nettoyage : Claude Reinembergh

Logistique repas : Françoise Reinembergh

Logistique repas DS : Maryse Porre

GPM Crédit Agricole : Baptiste Bruno

Arche Conseil départemental et Sprint 83

Arche VSH : Bernard Porre

Car Podium départ : Conseil Régional Sud PACA

Car Podium VSH Arrivée : Rémi Aragon,
Jean Marc Bracco

Car photo finish: Christian Bacci

Parc Auto : Renault Hyères

Maillot des leaders : D'Sport

Chauffeurs : Didier Belliard, Jean Gamel, Bernard

Minetto, Pascal Le Clech, Denis Lavigogne, Nicolas Glacial

Dossier préfecture et book : Tristan Delacroix, Auguste
Bernard

Affiche : Gérard Barelli

Montage Diapo : Remi Aragon

Photo : Cécile Poclet

Var-Matin : Christian Mourgues

Direct vélo : Nicolas Gachet

Président du jury : Sven Calus 0621199864

Juge à l'arrivée et informatique : Joëlle Alfosea

Arbitre Avant : Cédric Garaix

Moto avant : Eric Rolland

Arbitre arrière : Charlène Simon

Moto arrière : Christophe Gaudefroy

Photo Finish et classement : STS

Secrétariat : Christiane Picaud

Voiture Ouvreuse 1 : **Voiture ouvreuse S2C**

Auguste Bernard **07.62.01.14.75**

Voiture Ouvreuse 2 : Jean Louis Giraud

Dépannage neutre VSH : Maurice Picaud

Dépannage et radio

Société VITTA Fréquence 157.550 **06.04.65.88.78**

Ardoisier : Corentin Icardi

Moto sécurité : Motard AMSR

Moto info : Alain Colombani

Véhicule Balai : Renault Hyères

MERCI

SERVICE TECHNIQUE MAIRIE

POLICES MUNICIPALES

CCFF ET RESERVE MUNICIPALE

ASSOCIATION VELO ET AUTRES

Médecins

Dr Chantal Rose 06 62 71 94 09

Dr Laurence Pernice 06 03 58 01 29

Ambulance

Premiers Secours Toulonnais 06 59 51 03 34

Centre Hospitalier de Brignoles 04 94 72 66 00

Centre Hospitalier de Draguignan 04 94 60 50 00



PROTOCOLE SANITAIRE

LES GESTES BARRIÈRES À RESPECTER ENSEMBLE

Suivant Décret publié au Journal officiel le 28 janvier 2021



**PORT DU
MASQUE
OBLIGATOIRE**



**UTILISATION
RÉGULIÈRE DU
GEL HYDRO
ALCOOLIQUE**



**RESPECT
DISTANCIATION
PHYSIQUE**



**INTERDICTION
RASSEMBLEMENT PLUS
DE 6 PERSONNES**

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

PARTENAIRES

19 éme Boucles du Haut Var



Les Villes Partenaires

